

REGLEMENT INTERIEUR DE LA BOURSE HORLOGERIE DE STRASBOURG MARLENHEIM



1. OBJET DE LA BOURSE :

Organisateur : Rotary club de Kronthal
A.F.A.H.A.
Ville de Marlenheim

But : Permettre les Echanges entre passionnés d'Horlogerie

Date et Horaires : Le 26 avril 2026 de 09h30 à 17h30 .

Lieu : Marlenheim 67250. Salle des Roseaux, 2A rue de l'Usine



2. OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR :

La salle : Lieu d'exposition aménagé (éclairage, sanitaires, espace restauration, équipement divers, accès handicapé).

La sécurité : Le bâtiment répond aux normes de sécurité en vigueur.

La publicité : Elle sera assurée par les organisateurs dans la plus Grande diffusion possible (nationale, internationale).

Le fléchage sera assuré.

Les assurances : Les exposants doivent prendre toutes dispositions pour s'assurer eux-mêmes contre les risques inhérents à ce genre de manifestation. La responsabilité de l'organisateur ne pourra pas être engagée en cas de vols, dégradations, ainsi que les opérations de vos ventes ou échanges.

L' A.F.A.H.A. assure la réservation et les inscriptions.



Encadrement de l'événement :

- Une pièce d'identité ou un passeport sera exigée. Les conditions sanitaires à la date du 26 avril 2026 seront mise en place si instructions.
- Installation et désinstallation :
 - Installation le dimanche entre 07h30 et 08h00
 - Désinstallation le dimanche à 17h30. La désinstallation ne sera pas autorisée avant 17h30. C'est une obligation de politesse et de respect pour les visiteurs et autres exposants. Le non-respect interdira l'inscription à une nouvelle Bourse.
- Aucune inscription sera prise le jour de la Bourse.
- Pour des raisons de sécurité, seule les personnes inscrites disposeront d'un badge d'accès.

3. CONDITIONS D'ADMISSION :

Exposants :

- Il est tenu de présenter un stand dûment fourni en pièces d'horlogerie et éventuellement de bijouterie lié à ces collections.
- Aucune table vide ne sera acceptée si celle-ci ne sert qu'à permettre un accès à l'ouverture des exposants.
- L'inscription est personnelle et ne permet pas l'accès de la Bourse à des tiers sauf à un membre de la famille et un accompagnant dûment enregistré. Le montant à payer est de 20 €. Un badge sera remis.

Visiteurs :

- Entrée de 09h30 à 17h30.
- Tarif =5€

4. OBLIGATIONS DE EXPOSANTS :

Sont Autorisées :

Les pièces d'horlogerie de toute nature. Les fournitures, outillage, documentation, livres, et pour les particuliers, des objets personnels.

Sur demande spécifique, la bijouterie liée à l'horlogerie, chaîne, sertissage, pièces de prestige.

Sont interdits :

La numismatique, l'achat de métaux précieux et la publicité liée.

Le déballage non autorisé dans les allées. Prévoir le linéaire nécessaire.

Animaux non autorisés.

Affichage de prix :

Tous les prix doivent être obligatoirement affichés (Obligation légale)

5. PRIX :

Exposants :

- Une table de 2 mètres = 60 €
- Nombre de tables de 2 mètres X60€

Modalité de paiement pour les exposants. Les règlements se feront au nom de l' A.F.A.H.A. .

Visiteurs :

- Tout public = 5 €
- Membres A.F.A.H.A. = 3 €
- Etudiant, enfant de moins de 15 ans et handicapé = gratuit

6. RESILIATION :

Par l'exposant :

Si la résiliation intervient 3 semaines précédant la date de la Bourse, le chèque sera retourné.

Par l'organisateur :

Si pour quelque raison que ce soit, le Bourse devrait être annulée, le remboursement sera effectué dans les plus brefs délais.

7. MODALITES D'INSCRIPTION DES EXPOSANTS :

L'inscription ne sera officielle et sera validée que si l'exposant :

- Complete et signe le bordereau d'inscription,
- Et joint le règlement correspondant à l'inscription ainsi que la réservation des repas.

Ouverture des inscriptions le 01 décembre 2025.

Fermeture le 4 avril 2026.

Les chèques en règlement non encaissés seront retournés

Pour tous renseignements : jean.jack.67.mart@gmail.com 06-07-90-84-89